

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire...	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements	6 »	12 »	22 »
Etranger (Union postale)	9.50	19 »	36 »

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
— TÉLÉPHONE —

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

BULLETIN DU JOUR

Le délai imparti par le gouvernement français ayant expiré sans que les Hovas aient fourni les satisfactions demandées, M. Le Myre de Vilers va quitter Tamatave. C'est la rupture définitive.

La session parlementaire est close.

Lire à la 3^{ème} page nos dépêches de la dernière heure.

Nous commencerons dimanche prochain en feuilleton

PARADIS PERDU

DE Jules Mary

le plus intéressant peut-être de tous les romans de cet auteur justement apprécié.

Deux duels, deux assassinats, plusieurs suicides, une substitution d'enfant, un enlèvement, la condamnation d'un innocent, en un mot, toute une série d'aventures tragiques, de situations émouvantes, de scènes dramatiques et terribles constituent le fond même de cette œuvre qui est bien une des plus émouvantes qui soient jamais sorties de la plume d'un romancier.

SUPERBE PRIME GRATUITE

Un grand Calendrier

DE LUXE
Reproduction en couleurs de tableaux de maîtres

HUIT SUJETS DIFFÉRENTS AU CHOIX

Ces sujets sont les suivants :

- La belle fermière.
- Trompette sonnant la charge.
- A la fontaine.
- D'Artagnan.
- Le Hérou d'armes.
- Soènes champêtres.
- Roses moutées.
- Le barbier de village.

sera donné gratuitement à tout acheteur des trois premiers numéros contenant notre nouveau feuilleton *Paradis perdu* (Voir plus haut).

Pour prendre livraison de cette prime, il suffira de présenter au bureau du journal, 7, place des Terreaux (de 10 h. du matin à 5 h. du soir), la partie supérieure du journal portant les trois dates indiquées.

Quant à nos lecteurs du dehors, ils pourront, à leur choix, recevoir la prime franco par la poste, contre envoi en-ête en question, ce qui est préférable pour éviter toute détérioration possible, nous la faire réserver, par lettre, dans nos bureaux, où nous les tiendrons à leur disposition pendant deux mois.

Ces gravures coloriées, qui mesurent en moyenne 40 centimètres sur 30, sont sur papier fort avec bordure or et couleurs. Il suffit de les coller sur un carton qu'on découpe ensuite, en suivant la bordure, pour avoir un de ces beaux calendriers de luxe qu'on vend couramment 3 francs dans le commerce.

Grande prime gratuite

SPÉCIALE

A TOUS NOS ABONNÉS NOUVEAUX ET ANCIENS

Magnifique calendrier éphémère, tout monté sur carton et encadré

de 45 centimètres sur 32

Représentant en couleurs une gracieuse scène villageoise

Valeur : 5 francs

Nous ferons remettre directement cette prime au domicile de tous nos abonnés de Lyon et de la banlieue.

Quant à nos abonnés du dehors, nous la leur enverrons franco par la poste ou nous la tiendrons à leur disposition pendant deux mois dans nos bureaux où ils pourront la faire réclamer en justifiant de leur qualité d'abonné.

Autre Prime à nos Abonnés

Nous offrons à nos abonnés de six mois et d'un an (nouveaux ou anciens) :

- Un Portrait, grandeur naturelle (au crayon conté), à 7 fr.
- Un Portrait, grandeur naturelle (au pastel), à 5 fr.
- Un Portrait, grandeur naturelle (peinture à l'huile), à 25 fr.
- Un Portrait, format de la photographie (peinture à l'huile), à 4 fr.

Il suffit de nous envoyer la photographie accompagnée d'un mandat-poste de la somme fixée pour chacune de ces reproductions.

A NOS LECTEURS

SPHÈRE-PRIME

L'administration du journal vient de traiter avec un fabricant, fournisseur des écoles des villes de Paris et Londres, afin de pouvoir leur offrir, à l'occasion des étrennes, une splendide sphère terrestre ou céleste de un mètre de circonférence, et en 8 couleurs, à un prix sans précédent.

Ces sphères sont à jour des dernières découvertes et montées sur un magnifique pied en métal bronzé richement orné.

Elles seront fournies l'une ou l'autre franco de port et d'emballage, en gare, dans toute la France, au nom et à l'adresse de tout lecteur qui nous fera parvenir un mandat-poste de 10 fr. net, accompagné de trois en-ête du journal portant trois dates consécutives.

(Voir les dessins de ces sphères en 4^{ème} page).

Lettre Parisienne

Paris, 26 décembre.

FIN DE SESSION. — LES RUSSÉS A PARIS
La session parlementaire est finie ; les Chambres vont partir en vacances pour deux semaines ; on peut se demander ce qu'elles ont fait pendant les deux mois qu'a duré la session.

Les négociants font leur inventaire à la fin de l'année et jugent par ses résultats la marche de leurs affaires.

L'inventaire de la Chambre ne donne pas des résultats très brillants. Un négociant qui aurait un inventaire pareil serait bien près de la liquidation, sinon de la faillite.

La Chambre n'a pas voté une seule loi utile pour le peuple. Elle a décidé qu'on irait à Madagascar, voilà tout ; mais Madagascar ne donne pas de dividendes. Pour le reste, on s'est chamaillé, la plupart du temps autour d'interpellations sans portée pratique ; on a fait le procès de l'administration sous toutes ses formes, sans indiquer des remèdes, mais on n'a pas voté le budget, ce qui serait le premier et le principal devoir d'une Chambre. Et non seulement on ne l'a pas voté, mais il est dès à présent certain qu'on ne le votera pas même en février et que les douzièmes auront une suite.

Dans ces conditions, on peut se demander à quel sort d'envoyer des députés au Palais-Bourbon.

Les socialistes n'ont qu'un but : faire de l'agitation.

Les radicaux, dont les idées théoriques ne seraient pas toutes à répudier, manquent de doigté, de souplesse dans leur défense et dans leur application. Le fond de leurs sentiments est la guerre aux sentiments des autres ; matérialistes, ils n'admettent pas qu'on soit autre chose ; apôtres de liberté, ils n'admettent pas qu'on ait celle de croire et de penser autrement qu'eux.

Le résultat est qu'on se traîne avec les douzièmes.

Le ministre des finances a défendu contre M. Pelletan, l'opération avec la caisse d'épargne ; il l'a fait avec son talent ordinaire. Mais tous les talents du monde ne peuvent pas changer les faits. Or, le fait est que la situation financière n'est pas bonne ; on vit d'expédients au jour le jour, en attendant je ne sais quel événement, mais le budget n'est pas assis sur des bases solides comme devrait l'être le budget de la France.

On le verra bien dans les discussions du mois prochain.

L'ambassade extraordinaire russe a reçu un très grand accueil officiel et populaire. Nulle part les ambassadeurs n'ont été reçus avec un aussi grand éclat. Je sais que les Russes ont été très frappés par ces élan du cœur. Quelles que puissent être les idées de Nicolas II, il n'oubliait certes jamais le culte fidèle que la France garde à la mémoire de son père.

Il ne faudrait cependant pas se flatter qu'il puisse jamais prendre parti pour nous contre l'Angleterre ou contre l'Allemagne, et il est bon de se le dire pour éviter des désillusions.

J'ai causé de cela tout récemment avec des Russes haut placés ; ils m'ont parfaitement dit qu'ils n'ont rien contre l'Allemagne, et qu'avec l'Angleterre tout peut s'arranger. Ce qu'ils désirent, eux aussi, c'est une position libre dans la Méditerranée ; l'Allemagne n'a aucun intérêt contraire, et l'Angleterre peut très bien trouver une base de négociations pour satisfaire la Russie, tout en sauvegardant ses intérêts.

Voilà ce que disent les Russes et ce qui explique le bon accord des deux gouvernements.

Pour le moment, il n'y a rien de fait, mais tout peut se faire d'un moment à l'autre.

A un de mauvaises nouvelles de la Suisse, relativement aux accords de commerce.

Le Conseil fédéral, en présence du développement industriel suisse, refuse de négocier, même pour les zones frontalières, si on ne traite pas sur la base d'une réduction du tarif minimum. Et le gouvernement français sait d'avance que la Chambre ne le suivrait pas sur ce terrain.

On ne voit donc aucune issue à l'impasse dans laquelle nous sommes engagés.

UN PARISIEN.

PARIS

Les démocraties ont toutes péri par les vices de leurs capitales.

C'est ce que nous montre l'histoire des grandes cités antiques, depuis Athènes jusqu'à Rome.

Les apologistes chrétiens stigmatisaient cette ville immense du nom de sentine de l'univers, *quo cuncta undique atrocia conflunt, congreganturque* ; où reflue et s'amasse tout ce qu'il y a de plus ignoble dans le monde.

Sous l'exagération juvénile et voulue d'un pareil langage, on doit reconnaître une vérité profonde, lorsqu'on examine le rôle que jouent ces agglomérations demeurées dans l'histoire morale des nations.

Elles ont, comme tous les fleuves, leurs courants et leurs flots. Autrement, on les défilait et on leur élevait des temples, comme celui de notre jardin des plantes : « A Rome et à Auguste. »

Aujourd'hui, on les flagorne des noms de *Ville lumière*, de *Lambeau du monde*, de *cerveau de l'humanité*.

En réalité, que sont-elles ? Des loupes monstrueuses au front d'une nation.

C'est là que se réunit tout ce qu'il y a de grand et d'illustre dans un peuple ; mais c'est aussi là que se réfugie tout ce qu'il y a de taré, de vil et de criminel. Et il faut bien reconnaître qu'en politique tout au moins, cet élément-là l'a toujours emporté sur l'autre.

Quel rôle joue Paris dans l'histoire de la France, depuis un quart de siècle ?

En 1870, il a fait la commune ; en 1871, l'élection Barodet ; plus tard, les scandales Wilson, le boulangisme et le Panama ; puis les chantages, Arton et Reinach ; enfin, aujourd'hui, l'élection Gérault-Richard.

On dit communément « le gamin de Paris », c'est : « Ce gamin de Paris », qu'on devrait dire, encore si l'on veut être indulgent et ne considérer que comme d'inconscientes gamineries les infamies qui s'y passent.

Car c'est plus que des gamineries, ces jeux continuels avec les pires incendies que la ville la plus spirituelle du monde, à ce qu'elle prétend du moins, trouve spirituel de jouer.

Il y a en ce moment, en France, un petit groupe d'ambitieux qui mettent continuellement en cause, non seulement l'ordre intérieur du pays ou le principe même de tout gouvernement, mais la patrie, la civilisation, l'humanité, telles qu'elles sont sorties, heureusement transformées, du long effort des siècles et des travaux de nos pères. Avec eux, il ne peut y avoir ni paix ni trêve. Ils n'en veulent pas, nous n'en voulons pas davantage, nous qui sommes avec la France sérieuse, celle qui pense et travaille, celle qui fait la force et la grandeur de la patrie.

Or, à chaque occasion, c'est du côté de ces destructeurs du pays que se tourne Paris.

Nous avons eu le bonheur, après de longues traverses et des secousses terribles, de constituer enfin un gouvernement sage, libéral, ferme et sérieux, assurant toutes les garanties possibles d'ordre, de calme et de prospérité intérieure et extérieure.

Aussitôt, Paris n'en veut plus.

Il trouve spirituel de faire des niches au pouvoir.

Un homme vient d'être condamné pour outrages au président de la République, qui n'est rien qu'un symbole, c'est-à-dire, en fin de compte, pour outrages à la France, à la Patrie, que le président de la République incarne et représente si dignement.

Aussitôt c'est cet homme que Paris va chercher jusque dans la prison où il expie son crime odieux, pour en faire son député, son représentant.

La « Ville Lumière » trouve cela charmant.

Mais nous, la France, nous qui travaillons, qui payons et qui souffrons des folles des autres, nous trouvons cela odieux — et nous le disons.

Et comme on a décapitalisé Amsterdam et New-York, nous nous demandons si le salut du pays n'exigerait pas la décapitalisation de Paris.

Son atmosphère de luxe, de plaisirs et de jouissances est mauvaise pour des hommes politiques. Malgré eux ils s'y laissent entraîner aux... erreurs et aux fautes qui conduisent aux scandales de Panama.

Ce n'est pas dans une fournaine pareille qu'on peut garder le calme et la sagesse d'esprit nécessaires au gouvernement d'un grand peuple.

L'influence des milieux sur les esprits les mieux trempés n'est plus à contester. Elle est énorme, elle est souveraine.

Or, le milieu parisien est plus que mauvais, il est détestable.

En tout cas, ce qui se passe commande les réflexions les plus sérieuses.

Paris, uniquement occupé à ces gamineries odieuses et féroces, n'est plus ou ne peut plus être ni le cœur ni le cerveau de la France.

La centralisation excessive qui l'a fait ce qu'il est doit cesser. L'émiettement de la France en 86 départements, qui a eu son heure d'utilité jadis, est devenu un danger. Il importe que l'opinion publique s'habitue à cette idée et se mette à exercer une pression sur ses représentants pour revenir à une sorte de fédération ou de confédération provinciale plus juste et plus sérieuse.

Avec de grands centres répartis sur l'ensemble du territoire, Paris pourra jouer toutes les niches qu'il voudra. Il sera tenu en bride comme un enfant mal élevé par la sagesse et le bon sens de la province.

E. Stella.

Service téléphonique

CONSEIL DE CABINET

Paris, 27 décembre.

Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil de cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Dupuy.

Le ministre des finances a fait savoir que la commission des finances du Sénat avait accepté les différents crédits supplémentaires votés ces jours derniers par la Chambre. Le rapport de M. Trarieux a été distribué ce matin ; la discussion pourra en avoir lieu aujourd'hui.

D'autre part, le débat sur les douzièmes provisoires pourra sans doute venir également à la séance de cet après-midi au Sénat. Il est donc probable que les questions qui doivent être réglées avant la fin de l'année pourront être définitivement résolues aujourd'hui.

Autour du Parlement

LA TRAHISON ET L'ESPIONNAGE

La sous-commission de l'armée, réunie ce matin pour examiner le projet du gouvernement sur l'espionnage et la trahison, a décidé de substituer une nouvelle rédaction à celle du ministre, estimant que le texte du projet était confus ; puis elle a commencé par définir exactement les mots *Espionnage* et *Trahison*.

L'espionnage est puni de l'emprisonnement pour une durée indéterminée, la trahison est punie de mort.

Le traité ne sera jamais considéré comme le complice de l'espion, mais comme l'auteur principal d'un crime déterminé.

Le projet, ainsi modifié, sera plus court que celui du ministre.

La commission de l'armée s'est réunie à 3 heures pour entendre le rapport de M. Jules Roche au nom de la sous-commission.

Le projet rédigé par la sous-commission ne comprend que 5 articles au lieu de 15 que comportait celui du gouvernement. Il a été adopté avec de légères modifications.

M. Jules Roche a été nommé rapporteur ; il déposera son rapport au début de la session ordinaire de 1895.

LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

La commission d'initiative parlementaire s'est réunie pour statuer sur la prise en considération de la proposition de loi tendant à la répression de la coalition des employés et ouvriers de l'Etat et des compagnies de chemins de fer.

M. Millard a demandé que la commission se statuat qu'après avoir pris l'avis du gouvernement.

Après un vote sur cette motion, qui n'a donné aucun résultat, la suite de la discussion a été remise à une date ultérieure.

CHAMBRE

Paris, 27 décembre.

La séance est ouverte à 4 heures 1/4, sous la présidence de M. Brisson.

PROPOSITIONS DIVERSES

La Chambre adopte un projet de loi tendant à autoriser le département de la Loire à s'imposer extraordinairement.

La Chambre prend en considération le projet de loi de MM. Sibille et Roch, ayant pour objet de modifier les dispositions de la loi sur les ventes aux enchères des marchandises neuves.

Après urgence déclarée, la Chambre vote le projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la saisie-arrest sur les salaires et petits traitements.

Le budget de la Légion d'honneur

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la Légion d'honneur.

SUSPENSION DE SÉANCE

M. le président. — M. le garde des sceaux est retenu au Sénat. Je propose à la Cham-

bre de suspendre sa séance, qui sera reprise à 6 heures.

La séance est suspendue à 4 heures 45.

CLOTURE DE LA SESSION

La séance est reprise à 6 h. 20 sous la présidence de M. Brisson, qui donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire de 1894.

Le président déclare la session close et la séance levée.

La séance est levée à 6 h. 25.

SÉNAT

Paris, 27 décembre.

La séance est ouverte à 3 h., sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Donnet, sénateur de la Haute-Vienne, décédé.

Le Sénat adopte ensuite 38 projets d'intérêt local.

LIS DOUZIÈMES PROVISOIRES

M. Trarieux lit le rapport portant adoption de deux douzièmes provisoires.

La discussion immédiate est ordonnée. Après des observations de M. Trarieux, regrettant que le gouvernement n'ait pas demandé trois douzièmes, et une réponse de M. Poincaré, qui déclare que si de nouveaux douzièmes étaient nécessaires, le gouvernement n'hésiterait pas à les demander, afin de permettre une discussion des plus approfondies, il est passé au vote des articles.

M. Jules Simon assiste à la séance. Il reçoit les félicitations de ses collègues pour son heureux rétablissement.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 233 votants.

PENSION A LA FAMILLE BURDEAU

M. Trarieux, rapporteur général. — J'ai l'honneur de déposer le rapport de notre commission des finances sur le projet relatif à l'allocation d'une pension exceptionnelle à la mère et à la veuve de M. Burdeau.

Voix nombreuses. — Lisez ! Lisez !
M. de l'Angle-Beaumanoir. — Nous demandons que le rapporteur, qui a un organe superbe (*Rires*), veuille bien ne pas le mégarer, afin que nous puissions saisir les motifs pour lesquels il entend justifier cette proposition.

(Examinateurs à l'extrême-gauche. — *Comme ça par écouter ?*)
M. de l'Angle-Beaumanoir. — Le gouvernement et la Chambre ont rendu à la mémoire de M. Burdeau le plus grand témoignage qu'elle ait pu recevoir en décidant l'allocation d'une pension extraordinaire à la mère et à la veuve du regretté président. (*Très bien, à gauche.*) C'est un acte de reconnaissance publique auquel le Sénat tiendra à s'associer. (*Très bien.*)

M. de l'Angle-Beaumanoir. — Nous sommes touchés des entrailles du peuple.
M. Challemel-Lacour. — Veuillez réserver vos observations pour d'autres discours.

M. de l'Angle-Beaumanoir. — Je n'en ferai pas de discours. (*Ah ! Ah !*)
(*Une voix à gauche.* — Tant mieux. (*Rires.*)

M. Trarieux. — Sorti des entrailles de la terre, M. Burdeau a consacré ses forces et sa vie au service du pays. Il est mort sans laisser de fortune patrimoniale. Dans ces conditions, les yeux se sont tout d'abord portés sur sa compagne, ensuite sur ses enfants, qu'il ne fallait pas laisser exposés à de nouveaux malheurs, et sur sa vieille mère. (*Très bien !*) Votre commission n'a rien à ajouter à l'exposé des motifs qui accompagnent le projet de loi. Elle vous demande le vouloir bien voter l'urgence et la discussion immédiate.

Les 3 articles du projet voté par la Chambre sont adoptés sans modification.

L'ensemble est voté à mains levées.

M. de l'Angle-Beaumanoir proteste : Il devrait y avoir un scrutin, puisqu'il y a ouverture de crédit.

M. Trarieux. — M. Poincaré explique un brillant sénateur des Côtes-du-Nord, qu'il se trompe et que la pension sera payée sur le chapitre des dépenses exceptionnelles qui figure au budget.

M. de l'Angle-Beaumanoir. — Oh ! oui ! archi-exceptionnelle.
L'incident est clos.

LA SÉROTHÉRAPIE

Le Sénat vote ensuite, sur le rapport de M. Burdeau, à l'unanimité de 165 votants, un crédit de 100.000 fr. pour les besoins du traitement de la diphtérie par la sérothérapie.

VOTE DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

On aborde la discussion des crédits supplémentaires.

Le projet des crédits supplémentaires est adopté à l'unanimité de 236 votants.

On vote, à la vapeur, vingt-quatre projets d'intérêt local.

CLOTURE DE LA SESSION

M. Challemel-Lacour. — La parole est à M. le garde des sceaux. (*Ah ! Ah !*)

M. Guérin donne lecture du décret déclarant close la session extraordinaire de 1894.

La séance est levée à 6 heures 15. Séance le 8 janvier.

LE POURVOI DE DREYFUS

Paris, 27 décembre.

Un de nos collaborateurs a pu voir ce matin, au Cherche-Midi, M. Fraza, greffier en chef du Conseil de révision, qui lui a donné les renseignements suivants sur le pourvoi formé par le capitaine Dreyfus :

Aucune décision n'a été prise jusqu'à présent au sujet de la date de la réunion du conseil chargé de reviser le procès Dreyfus. Il se peut que la date choisie soit celle du 3 janvier, mais, je vous le répète, rien n'est encore arrêté. Les pièces du procès n'ont été communiquées aux membres du conseil de révision qu'hier matin ; du reste, il est peu facile de savoir à l'avance la date exacte de la réunion du conseil, les officiers désignés n'étant prévus, par convocation personnelle, que la veille du jour où ils doivent se réunir.

La dégradation militaire

On ignore encore l'emplacement choisi, on sait seulement que l'on a renoncé à désigner l'École militaire. S'arrêtera-t-on, comme on l'a dit, à la place de la Concorde ou à l'hippodrome de Longchamp ? Les autorités militaires restent muettes sur ce sujet.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on semble décidé à donner à la dégradation du capitaine Dreyfus la plus large publicité possible. À la suite de nombreuses demandes adressées au ministère, et dont plusieurs émanent de députés.

La Trahison

Un rédacteur du *Journal* qui s'est rendu à Strasbourg prétend avoir réussi à déterminer les véritables moyens par lesquels s'est effectuée la trahison de Dreyfus :

Lorsque le capitaine Dreyfus, il y a quelques mois, alla à Mulhouse assister aux obsèques de son père, il se trouva en rapport avec un nommé Karl, un des agents les plus subtils de la police allemande. A son retour, Karl l'accompagna jusqu'à la frontière. Est-ce durant les deux heures du trajet entre Mulhouse et Montreux, que se décida la trahison ? Est-ce au cours d'un voyage que Karl fit à Paris la semaine suivante ? Toujours est-il que peu de temps après, Karl laissa échapper cette phrase dans une brasserie strasbourgeoise fréquentée par les annexés restés fidèles :

« Un officier français, ce n'est vraiment pas cher, même quand il est juif et qu'il marche. J'en ai acheté un pour trois cent mille francs en or, car il a voulu de l'or, pas de billets de banque. Mais ce qu'il m'a donné vaut trois millions de marks. Je l'ai roulé. »

vas produirait le plus mauvais effet, tant en France qu'en Angleterre. A que, de plus, et servirait à encourager les Hovas à une résistance inutile.

CONSEIL SUPÉRIEUR De l'Instruction publique

Paris, 27 décembre. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, dans sa séance de ce matin, a adopté les conclusions de sa commission permanente sur un certain nombre de projets de décret, parmi lesquels nous remarquons les suivants :
Projet de décret autorisant les candidats ajournés à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne à ne présenter qu'une langue vivante pendant les sessions de juillet, août, octobre, novembre 1895.

JOURNALISTES ET MOUCHARD

Paris, 27 décembre. Nos confrères Montaigu, de l'Intransigeant, Turot et Deguy, de la Petite République, qui sortaient, vers 5 h., du Palais-Bourbon, ayant aperçu près de la grille le nommé Alibert, célèbre depuis le procès de la Haute-Cour, dans lequel il figura comme témoin. L'un d'eux dit : « Tiens, voilà le mouchard Alibert ! »

LES APPAIRES DE CHANTAGE

Paris, 27 décembre. Beaucoup d'animation cet après-midi autour du cabinet de M. Dopper qui a fait citer de nombreux témoins, appelés à déposer sur les chantages ou tentative de chantages relevés contre Camille Dreyfus.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal Officiel publie les promotions suivantes :
M. Pellet, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Lyon, est nommé chef d'escadron au Havre.

UNE RAFLE MOUVEMENTÉE

Paris, 27 décembre. Des agents de la Sûreté, en surveillance près d'un bonjour de l'avenue de Clichy, entendant jeudi dernier, des individus de mine suspecte qui discutaient les risques d'une expédition nocturne quai d'Orsay, contre les bureaux de la Manufacture des tabacs. Cinq individus devaient s'y rendre, enlever le coffre-fort, le transporter sur la berge et le défoncer.

NOUVELLES MILITAIRES

LES RÉSERVISTES DE CAVALERIE Des changements ont été apportés aux ordres individuels de convocation des réservistes de cavalerie appartenant aux classes de 1884 et 1888.

AUDACIEUX CRIMINELS

Dunkerque, 27 décembre. Un vol a été commis avec une audace inouïe au pont de Petite-Synthe, sur le territoire d'Amonts-Cappel.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Paris, 27 décembre. Après avoir assisté à la première de Ca-Lendal, à Rouen, Frédéric Mistral est venu à Paris, où il restera jusqu'au commencement de janvier.

LE DRAME MILITAIRE DE BISKRA

Biskra, 27 décembre. — L'enquête sur la tentative d'assassinat d'un capitaine d'artillerie s'est rendue coupable le 4 décembre dernier, sur un lieutenant de la même arme, est terminée.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier soir à la gare de Low-Moore, près de Bradford ; les trois derniers wagons du train tamponné ont été brisés.

Mège, capitaine au 340^e territorial; Collard, capitaine au 7^e territorial; Rayole, capitaine au 15^e territorial; Delorme, commandant au 22^e territorial; Carpinet, commandant au 23^e territorial; Roussel, commandant au 45^e territorial; Tienet de Vaulban, commandant au 61^e territorial; Ravenc, capitaine au 10^e territorial; Battin, capitaine au 14^e territorial; de Saint-Sulpice, capitaine au 44^e territorial.

INFORMATIONS

Paris, 27 décembre. Au quai d'Orsay M. Hanotiau a reçu, cet après-midi, le général Tcherkoff.

LA FRONTIÈRE SINO-RUSSE

Londres, 27 décembre. — On mande de Berlin au Standard que les habitants des provinces Turfan et Kachga sont en pleine fureur contre les Chinois. Ils désirent établir un gouvernement indépendant avec un fils du Yacoub-Bey et placer le pays sous la souveraineté de la Russie.

LA FRONTIÈRE DES ALPES

Rome, 27 décembre. — Au ministère de la guerre, on émettait catégoriquement les nouvelles relatives à la concentration des troupes sur la frontière française; on ignore également la présence sur le petit Saint-Bernard, d'une compagnie de chasseurs alpins.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier soir à la gare de Low-Moore, près de Bradford ; les trois derniers wagons du train tamponné ont été brisés.

LES IMMEUBLES DE CORNELIUS HERZ

Il a été procédé hier au Palais, à la vente, par le ministère de justice, des immeubles appartenant à Cornelius Herz.

INSULTE AU PRÉSIDENT

Un jeune homme nommé J..., dont le père est marchand de meubles, rue Claude-Bernard, a été arrêté hier pour avoir crié : « A bas le président ! » sur le passage de M. Casimir-Perier, au moment où il sortait de l'École normale.

GRAND INCENDIE À LANGSON

Un terrible incendie a détruit en grande partie la ville de Langson. Les pertes sont énormes.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal Officiel publie les promotions suivantes :
M. Pellet, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Lyon, est nommé chef d'escadron au Havre.

UN CHIEN ENRAGÉ

Les quatre personnes qui n'avaient pu partir pour Paris avant-hier soir, ont rejoint, jeudi soir, Védreine et Merlin à l'Institut Pasteur.

CONFRONTATION

Fintriny, le plaignant, confronté avec les deux bandits, reconnut de la façon la plus formelle Collomb, comme étant l'homme qui lui avait donné un coup de couteau à la main, après l'avoir frappé violemment au visage.

VOL A MAIN ARMÉE

Un de nos concitoyens, M. François Fintriny, âgé de 72 ans, rentier, demeurant, 86, rue Paul-Bert, a failli être assassiné hier pendant qu'il faisait son repas dans une maison voisine.

ÉLECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

La commission de recensement, réunie le 26 décembre, a proclamé élus : Président : M. Pierre Vindry ; Juges titulaires (fin de mandat en 1895) : MM. René Buisson, Joseph Coulet, E. Ramel, René Aimé, L. Gauthier.

LE DRAME MILITAIRE DE BISKRA

Biskra, 27 décembre. — L'enquête sur la tentative d'assassinat d'un capitaine d'artillerie s'est rendue coupable le 4 décembre dernier, sur un lieutenant de la même arme, est terminée.

INFORMATIONS

Paris, 27 décembre. Au quai d'Orsay M. Hanotiau a reçu, cet après-midi, le général Tcherkoff.

LA FRONTIÈRE SINO-RUSSE

Londres, 27 décembre. — On mande de Berlin au Standard que les habitants des provinces Turfan et Kachga sont en pleine fureur contre les Chinois. Ils désirent établir un gouvernement indépendant avec un fils du Yacoub-Bey et placer le pays sous la souveraineté de la Russie.

LA FRONTIÈRE DES ALPES

Rome, 27 décembre. — Au ministère de la guerre, on émettait catégoriquement les nouvelles relatives à la concentration des troupes sur la frontière française; on ignore également la présence sur le petit Saint-Bernard, d'une compagnie de chasseurs alpins.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier soir à la gare de Low-Moore, près de Bradford ; les trois derniers wagons du train tamponné ont été brisés.

LES IMMEUBLES DE CORNELIUS HERZ

Il a été procédé hier au Palais, à la vente, par le ministère de justice, des immeubles appartenant à Cornelius Herz.

INSULTE AU PRÉSIDENT

Un jeune homme nommé J..., dont le père est marchand de meubles, rue Claude-Bernard, a été arrêté hier pour avoir crié : « A bas le président ! » sur le passage de M. Casimir-Perier, au moment où il sortait de l'École normale.

GRAND INCENDIE À LANGSON

Un terrible incendie a détruit en grande partie la ville de Langson. Les pertes sont énormes.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal Officiel publie les promotions suivantes :
M. Pellet, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Lyon, est nommé chef d'escadron au Havre.

UN CHIEN ENRAGÉ

Les quatre personnes qui n'avaient pu partir pour Paris avant-hier soir, ont rejoint, jeudi soir, Védreine et Merlin à l'Institut Pasteur.

CONFRONTATION

Fintriny, le plaignant, confronté avec les deux bandits, reconnut de la façon la plus formelle Collomb, comme étant l'homme qui lui avait donné un coup de couteau à la main, après l'avoir frappé violemment au visage.

VOL A MAIN ARMÉE

Un de nos concitoyens, M. François Fintriny, âgé de 72 ans, rentier, demeurant, 86, rue Paul-Bert, a failli être assassiné hier pendant qu'il faisait son repas dans une maison voisine.

ÉLECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

La commission de recensement, réunie le 26 décembre, a proclamé élus : Président : M. Pierre Vindry ; Juges titulaires (fin de mandat en 1895) : MM. René Buisson, Joseph Coulet, E. Ramel, René Aimé, L. Gauthier.

LE DRAME MILITAIRE DE BISKRA

Biskra, 27 décembre. — L'enquête sur la tentative d'assassinat d'un capitaine d'artillerie s'est rendue coupable le 4 décembre dernier, sur un lieutenant de la même arme, est terminée.

INFORMATIONS

Paris, 27 décembre. Au quai d'Orsay M. Hanotiau a reçu, cet après-midi, le général Tcherkoff.

LA FRONTIÈRE SINO-RUSSE

Londres, 27 décembre. — On mande de Berlin au Standard que les habitants des provinces Turfan et Kachga sont en pleine fureur contre les Chinois. Ils désirent établir un gouvernement indépendant avec un fils du Yacoub-Bey et placer le pays sous la souveraineté de la Russie.

LA FRONTIÈRE DES ALPES

Rome, 27 décembre. — Au ministère de la guerre, on émettait catégoriquement les nouvelles relatives à la concentration des troupes sur la frontière française; on ignore également la présence sur le petit Saint-Bernard, d'une compagnie de chasseurs alpins.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier soir à la gare de Low-Moore, près de Bradford ; les trois derniers wagons du train tamponné ont été brisés.

LES IMMEUBLES DE CORNELIUS HERZ

Il a été procédé hier au Palais, à la vente, par le ministère de justice, des immeubles appartenant à Cornelius Herz.

INSULTE AU PRÉSIDENT

Un jeune homme nommé J..., dont le père est marchand de meubles, rue Claude-Bernard, a été arrêté hier pour avoir crié : « A bas le président ! » sur le passage de M. Casimir-Perier, au moment où il sortait de l'École normale.

GRAND INCENDIE À LANGSON

Un terrible incendie a détruit en grande partie la ville de Langson. Les pertes sont énormes.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal Officiel publie les promotions suivantes :
M. Pellet, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Lyon, est nommé chef d'escadron au Havre.

UN CHIEN ENRAGÉ

Les quatre personnes qui n'avaient pu partir pour Paris avant-hier soir, ont rejoint, jeudi soir, Védreine et Merlin à l'Institut Pasteur.

CONFRONTATION

Fintriny, le plaignant, confronté avec les deux bandits, reconnut de la façon la plus formelle Collomb, comme étant l'homme qui lui avait donné un coup de couteau à la main, après l'avoir frappé violemment au visage.

VOL A MAIN ARMÉE

Un de nos concitoyens, M. François Fintriny, âgé de 72 ans, rentier, demeurant, 86, rue Paul-Bert, a failli être assassiné hier pendant qu'il faisait son repas dans une maison voisine.

ÉLECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

La commission de recensement, réunie le 26 décembre, a proclamé élus : Président : M. Pierre Vindry ; Juges titulaires (fin de mandat en 1895) : MM. René Buisson, Joseph Coulet, E. Ramel, René Aimé, L. Gauthier.

LE DRAME MILITAIRE DE BISKRA

Biskra, 27 décembre. — L'enquête sur la tentative d'assassinat d'un capitaine d'artillerie s'est rendue coupable le 4 décembre dernier, sur un lieutenant de la même arme, est terminée.

INFORMATIONS

Paris, 27 décembre. Au quai d'Orsay M. Hanotiau a reçu, cet après-midi, le général Tcherkoff.

LA FRONTIÈRE SINO-RUSSE

Londres, 27 décembre. — On mande de Berlin au Standard que les habitants des provinces Turfan et Kachga sont en pleine fureur contre les Chinois. Ils désirent établir un gouvernement indépendant avec un fils du Yacoub-Bey et placer le pays sous la souveraineté de la Russie.

LA FRONTIÈRE DES ALPES

Rome, 27 décembre. — Au ministère de la guerre, on émettait catégoriquement les nouvelles relatives à la concentration des troupes sur la frontière française; on ignore également la présence sur le petit Saint-Bernard, d'une compagnie de chasseurs alpins.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier soir à la gare de Low-Moore, près de Bradford ; les trois derniers wagons du train tamponné ont été brisés.

LES IMMEUBLES DE CORNELIUS HERZ

Il a été procédé hier au Palais, à la vente, par le ministère de justice, des immeubles appartenant à Cornelius Herz.

INSULTE AU PRÉSIDENT

Un jeune homme nommé J..., dont le père est marchand de meubles, rue Claude-Bernard, a été arrêté hier pour avoir crié : « A bas le président ! » sur le passage de M. Casimir-Perier, au moment où il sortait de l'École normale.

GRAND INCENDIE À LANGSON

Un terrible incendie a détruit en grande partie la ville de Langson. Les pertes sont énormes.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal Officiel publie les promotions suivantes :
M. Pellet, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Lyon, est nommé chef d'escadron au Havre.

UN CHIEN ENRAGÉ

Les quatre personnes qui n'avaient pu partir pour Paris avant-hier soir, ont rejoint, jeudi soir, Védreine et Merlin à l'Institut Pasteur.

CONFRONTATION

Fintriny, le plaignant, confronté avec les deux bandits, reconnut de la façon la plus formelle Collomb, comme étant l'homme qui lui avait donné un coup de couteau à la main, après l'avoir frappé violemment au visage.

VOL A MAIN ARMÉE

Un de nos concitoyens, M. François Fintriny, âgé de 72 ans, rentier, demeurant, 86, rue Paul-Bert, a failli être assassiné hier pendant qu'il faisait son repas dans une maison voisine.

ÉLECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

La commission de recensement, réunie le 26 décembre, a proclamé élus : Président : M. Pierre Vindry ; Juges titulaires (fin de mandat en 1895) : MM. René Buisson, Joseph Coulet, E. Ramel, René Aimé, L. Gauthier.

commis de faux, lorsqu'il trouvait dans un pli un bon de poste rempli, ou un mandat, d'en toucher la valeur. Il ne restait donc que les bons de poste envoyés en blanc qui ne peuvent pas représenter des sommes énormes.

LE RÉCIT DE LA VICTIME

« Je l'ai échappé belle, et vous pouvez bien dire que le drame qui s'est déroulé chez moi n'a pas été sanglant ! ça été un pur hasard.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier soir à la gare de Low-Moore, près de Bradford ; les trois derniers wagons du train tamponné ont été brisés.

LES IMMEUBLES DE CORNELIUS HERZ

Il a été procédé hier au Palais, à la vente, par le ministère de justice, des immeubles appartenant à Cornelius Herz.

INSULTE AU PRÉSIDENT

Un jeune homme nommé J..., dont le père est marchand de meubles, rue Claude-Bernard, a été arrêté hier pour avoir crié : « A bas le président ! » sur le passage de M. Casimir-Perier, au moment où il sortait de l'École normale.

GRAND INCENDIE À LANGSON

Un terrible incendie a détruit en grande partie la ville de Langson. Les pertes sont énormes.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Journal Officiel publie les promotions suivantes :
M. Pellet, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Lyon, est nommé chef d'escadron au Havre.

UN CHIEN ENRAGÉ

Les quatre personnes qui n'avaient pu partir pour Paris avant-hier soir, ont rejoint, jeudi soir, Védreine et Merlin à l'Institut Pasteur.

CONFRONTATION

Fintriny, le plaignant, confronté avec les deux bandits, reconnut de la façon la plus formelle Collomb, comme étant l'homme qui lui avait donné un coup de couteau à la main, après l'avoir frappé violemment au visage.

VOL A MAIN ARMÉE

Un de nos concitoyens, M. François Fintriny, âgé de 72 ans, rentier, demeurant, 86, rue Paul-Bert, a failli être assassiné hier pendant qu'il faisait son repas dans une maison voisine.

ÉLECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

La commission de recensement, réunie le 26 décembre, a proclamé élus : Président : M. Pierre Vindry ; Juges titulaires (fin de mandat en 1895) : MM. René Buisson, Joseph Coulet, E. Ramel, René Aimé, L. Gauthier.

AVIS DE LA DIRECTION DES POSTES

Pendant la période du 30 décembre au 2 janvier inclus les levées des boîtes aux lettres seront effectuées une heure avant l'heure normale.

PIÈCES FAUSSES

On nous signale l'apparition de pièces de dix francs fausses; elles sont si difficiles à reconnaître par le son parce qu'elles en ont très peu, mais il est très facile de les distinguer à l'estampage lorsqu'on est attentif.

Les bonnes pièces ont le relief du front de l'aigle du nez et de la joue rond, tandis que l'estampe a été bien remplie, tandis que dans les fausses, il n'y a que le profil bien dessiné, la joue, l'aigle du nez et

front sont plats; on dirait qu'elles ont reçu un coup de marteau.

De Tananarive à Tamatave
Les correspondances de Madagascar nous ont appris que les Français résidant à Tananarive étaient arrivés sains et saufs à Tamatave, après un long et pénible voyage.

Le tableau d'avancement
La France militaire publie le classement des candidats au grade de général de division ou de général de brigade.

Avis aux chasseurs
D'après une prochaine instruction de la direction de la Sûreté générale, les arrêtés préfectoraux de la fermeture de la chasse renforceront une disposition intéressante pour les chasseurs.

FAITS DU JOUR

Accident du travail. — Un accident, dont les conséquences furent très graves, s'est produit, hier, à midi et demi, dans la fabrique de pâtes alimentaires de MM. Ferrand et Cie, 69, cours Gambetta.

Le ravaleur, Henri Darfeuille qui, il y a quelques jours, était tombé d'une maison en construction, rue du Président-Carnot, est aujourd'hui en pleine voie de guérison.

Rixe sanglante. — Comme nous le faisons prévoir dans notre précédent numéro, les individus qui ont frappé M. Claude Damas de trois coups de poing ont été arrêtés hier, à 7 heures du soir, et conduits au commissariat de police de Vaise.

Ce sont les nommés Auguste Clairé, 22 ans, sans profession; Gabriel Clairé, 20 ans, manœuvre; Victor Clairé, 18 ans, sans emploi; et en sparterie, demeurant tous trois au Four-à-Chaux; Garnier Joanny, boulanger, 95, rue Saint-Cyr; et Scimabel Louis, 16 ans, ouvrier en papeterie, 94, même rue.

Collision. — Le tramway à vapeur de Neuville a heurté hier, à hauteur du n° 3 du quai St-Vincent, le véhicule de M. Jean Verrière, demeurant à Villeurbanne, 54, place de la Mairie.

Les voyageurs qui se trouvaient dans la voiture n'ont eu aucun mal, mais le véhicule a été gravement endommagé.

Vol domestique. — Le commissaire de police du quartier de la Bourse a fait procéder hier à l'arrestation d'une jeune fille de 19 ans, Antoinette Gany, domestique chez M. Pillou, 11, quai des Célestins.

Arrestation. — Les agents du service de la sûreté ont arrêté, hier, le sieur Diehl Marius, 18 ans, teneur de livres, 42, rue Montessuy.

Vol domestique. — Gustave Adolphe Lamant, âgé de 25 ans, manœuvre, et Jean-Baptiste Favier, 16 ans, mécanicien, ont été arrêtés pour vol de draps de lit et de serviettes et d'une dentelle de lin, au préjudice de M. Moreau, 2, rue de la République.

Mort subite. — Le sieur L..., âgé de 50 ans, est mort subitement dans le comptoir espagnol qui est installé rue des Capucins, presque à l'angle de la montée de la Grande-Croix.

Par les soins de M. Rellet, commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville, le défunt a été transporté à son domicile, rue Pouteau.

A nos lecteurs
Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions.

Le Gaiacol Degoutel est véritablement précieux pour lutter contre les funestes effets des bronchites et du froid. Ce bon médicament calme très bien la toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général: Ancienne Pharmacie Lardet, place des Jacobins, 1, Lyon.

COMMUNICATIONS DIVERSES
Nous instruisons, sous ce titre, toutes les communications qui peuvent intéresser le public, sans distinction de parti ni d'opinion.

Chambre syndicale des cochers de grande remise. — Les membres de la chambre syndicale des cochers de grande remise, sont priés de se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, au siège, 2, cours Lafayette, à 8 heures 1/2 du soir.

Procès-verbal, versements, cotisations (prières d'apporter les livrets), questions diverses.

FÊTE DES VOYAGEURS DE COMMERCE
L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le compte rendu de l'assemblée générale et du banquet de la 167e société de seconds voyageurs de commerce de Lyon.

maite, que la plus grande cordialité y a régné et que, sur l'initiative de MM. Borjé, Ferrand et Delacour, une quête faite pour le monument à élever à la mémoire du regretté président Burdeau, a produit la somme de 100 francs.

L'ASSASSINAT DE BOLLENE

(De notre envoyé spécial) Orange, 27 décembre.

Depuis hier l'instruction ouverte sur cette affaire n'a pas fait un pas vers la découverte des assassins de M^{me} Octavie de Lagardette. Un point important a pu cependant être établi: c'est qu'un des coupables présumés, le relieur Carton, d'Orange, qui avait été arrêté à la première heure, était absolument innocent.

Le relieur Carton

Ce brave homme qui occupe à Orange, dans la rue Notre-Dame, une situation modeste mais très honorable, a été son arrestation à des circonstances qu'il est inutile de rappeler.

Tout d'abord il avait été dénoncé comme un des coupables par le bonhomme de Lagardette qui, au moment où l'assassinat a eu lieu, se trouvait à Orange et avait un messageur avait déclaré que le lundi 24 décembre (le jour du crime), Carton était monté dans sa voiture à Orange et était descendu à La Croisnière, près de Bollène. De là l'arrestation du brave relieur.

Lui, affirmait, au contraire, n'avoir pas quitté Orange le jour ni la nuit du crime. Il a été reconnu en effet qu'il assistait ce jour-là à un enterrement. Il en a raconté tous les incidents. Ses dires ont été recueillis conformes à la vérité, et de tous les témoignages qu'il a invoqués pour attester sa présence, nul ne lui a fait défaut. Le soir il s'était couché de bonne heure, à son habitude, et sa présence avait été constatée, dans son lit, le lendemain matin à six heures.

Le temps matériel pour aller à Bollène, commença à être compté à son domicile, semble donc lui avoir manqué. Carton reconnaît bien être allé à Bollène, mais le 22 décembre et non le 24, pour encaisser quelques petites factures qui lui étaient dues, et son affirmation a été encore certifiée par tous les témoins invoqués par lui. Le voitureur qui prétendait l'avoir conduit le 24 décembre est un homme de 75 ans, dont la mémoire avait été troublée. Il avait confondu la veille de Noël avec la veille du dimanche.

Restait l'affirmation de la domestique. Au cours de la confrontation qui a eu lieu le lendemain du crime, Carton a été placé, sur le lieu du crime, dans la position qu'il occupait quand la bonne a reçu l'apercévoir. Celle-ci, mise en courant de l'alibi invoqué par lui, s'est bornée à dire: « Si ce n'est par là, c'est par ce chemin, qui lui ressemble beaucoup. » Au fond, elle est moins affirmative qu'au premier moment.

Dans ces conditions et l'alibi invoqué par l'honorable relieur n'ayant en rien pu être contredit, le parquet n'a pas hésité à le remettre en liberté. Carton est rentré dans son domicile. Sa femme et lui, forts de leur conscience, n'ont jamais eu un doute sur le résultat de l'information. Néanmoins, ils ont éprouvé, celle, se comit, une émotion qui pourrait ébranler leur santé.

Quels sont les coupables ?

Si le parquet s'en rapportait aux cancan qui courent les rues à Orange et à Bollène surtout, où l'opinion est très vivement surexcitée, toutes les personnes qui, à des points de vue divers, avaient des intérêts communs avec la victime, seraient suspectes.

Un mystère qui plane encore sur le drame sanglant de Bollène n'est pas fait pour calmer les esprits; les versions les plus extraordinaires continuent à circuler. Heureusement l'honorable procureur de la République d'Orange, M. Petit, un homme plein de prudence et de sang-froid, s'il agit prudemment, il ne se laisse pas entraîner par de simples « on dit ». Il faut s'en féliciter toujours, mais surtout dans la circonstance présente.

La tâche est, en effet, des plus délicates. Les meurtriers n'ont laissé que des traces insignifiantes de leur passage; quelques empreintes dans le jardin par lequel ils ont pénétré dans la maison et en sont sortis. Elles ont été relevées. Il paraît en résulter que les meurtriers étaient deux: l'un portant des chaussures à clous et l'autre des chaussures sans clous.

Mais il est évident qu'il ne faut pas établir que les coupables connaissaient parfaitement les lieux. C'est malheureusement la seule chose qu'on sache d'eux actuellement.

Le Crime
Pour commettre leur crime, ils ont pénétré d'abord dans un jardin voisin, puis dans celui de la victime. Ils sont allés chercher, dans un bûcher assez éloigné, un marteau avec lequel ils ont brisé un fort barreau de fer à la fenêtre de la cuisine. Ils ont cassé une vitre, pénétré dans la cuisine, allumé une lampe et sont montés à la chambre de M^{me} de Lagardette.

Ce qu'ils ont volé est à peu près insignifiant: une somme de cinquante francs, un bracelet en or d'une valeur de cent francs et quelques autres bijoux insignifiants. Ils ont vainement essayé de fracturer une armoire à glace dans laquelle se trouvaient 300 francs.

Ont-ils frappé leur victime avant ou après le vol? On ignore.

Ce qui paraît certain c'est qu'elle a dû sonner, car la bonne brusquement réveillée est descendue du 2^e étage au premier à demi-vue.

Elle a vu les criminels s'enfuir, les a suivis à travers le jardin, puis les voyant disparaître, est allée se vêtir et est redescendue immédiatement dans la rue où elle a rencontré les gendarmes, à qui elle a raconté les faits.

Un médecin mandé à la hâte est accouru. Quel il est resté le cœur de M^{me} de Lagardette battait encore. Celle-ci a été transportée sur un lit, le cou serré par un foulard; elle portait à la tête la trace d'un coup violent porté à l'aide d'un instrument contondant, qui n'a pas été retrouvé.

Le mobile du crime
La situation de la victime, ses alliances de famille, ses habitudes quelque peu extravagantes étant donné son grand âge, pouvaient faire croire quelle était très riche.

Dans le pays, certains disent qu'elle pouvait avoir chez elle une dizaine de mille francs. Il n'en est rien. Mais ces racontars permettent de croire que le vol a été l'unique mobile du crime. Cependant les magistrats instructeurs évitent de se prononcer à ce sujet. On sent que leurs convictions n'est pas entière.

Ce qui peut laisser des doutes, c'est que les malheureux n'ont touché ni à l'argenterie qui était dans la salle à manger, ni à d'autres objets qu'ils auraient pu voler.

débarrasser comme ils avaient fait de sa maîtresse. Disons que cette domestique, une demoiselle Pelet, de Piolenc, âgée de 24 ans, est connue pour son dévouement à sa maîtresse et que sa réputation est absolument irréprochable. Il ne paraît pas que le moindre soupçon puisse l'effleurer.

La situation

L'affaire en est là, toute mystérieuse encore. L'information se poursuit. Les obsèques de M^{me} de la Gardette ont eu lieu aujourd'hui au milieu de l'affluence de la population tout entière. Elle était la tante de l'honorable M. Raymond de Lagardette, conseiller général de Bollène, et le seigneur de M. le général de Belgaric qui habite Paris et a été informé par dépêche du criminel attentat qui le plonge dans un deuil cruel.

Révocation du Maire de Saint-Etienne

Nous avons donné, hier, dans notre édition spéciale de la Loire, la nouvelle suivante, qu'il nous paraît intéressant de reproduire pour nos lecteurs des autres éditions.

La révocation de M. Barralon, maire de Saint-Etienne, attendue et prévue depuis plusieurs jours, est aujourd'hui un fait accompli. Le décret suivant a été, en effet, signifié à M. Barralon:

Le Président de la République française, sur la proposition du président du Conseil, ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur.

Par l'article 86 de la loi du 5 août 1884: Décret: Article premier. — M. Barralon, maire de Saint-Etienne (Loire), est révoqué.

C'est une maladresse de plus à l'actif de la majorité. Les électeurs ne tarderont pas à le lui faire sentir. Une crise municipale va s'ensuivre certainement.

C'est le parti socialiste à la mairie avant six mois. Beau résultat, en réalité, et le gouvernement a tout lieu de se féliciter du coup de main qu'il vient de donner à ses ennemis.

Quoi qu'il en soit, M. Barralon est assuré de la confiance de ses électeurs, qui manifestent déjà, par leur indignation, leur réprobation envers l'attitude ministérielle.

Ceci n'est qu'un incident de la lutte. Nous attendons la majorité aux élections prochaines.

Dès que M. Barralon a été prévenu de sa révocation, il a, dans une lettre fort courte et en termes très dignes, annoncé qu'il donnait sa démission de conseiller municipal de la ville de Saint-Etienne.

Cette lettre a produit une excellente impression dans les milieux stéphanois.

L'Exécution de Mazué

Paris, 27 décembre
Les bois de justice ont quitté Paris ce soir, à 7 heures, par la gare de Lyon.

On suppose que M. Deibler se rend à Chalons pour l'exécution de Mazué.

3^e EDITION

DEPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Découverte d'ossements. — Un garde-chasse vient de découvrir, dans les bois situés à l'ouest de Villefranche, des pieds, jambes, etc. Le commissaire de police d'Ampeloux s'est rendu sur les lieux.

Nous ferons connaître les résultats de l'enquête à laquelle il va être procédé.

Combattants de 1870. — Le Comité exécutif pour l'érection, à Villefranche, d'un monument à la mémoire des combattants de 1870-1871, nés dans l'arrondissement, a fait appel aux communes afin d'obtenir une subvention.

Voici le chiffre des allocations votées jusqu'à ce jour: Blacé, 80 fr. — Bois-d'Oingt, 50 fr. — Chazay-d'Azergues, 50 fr. — Lacenas, 25 fr. — Bagnols, 20 fr. — Beaujeu, 15 fr. — Villefranche, le dixième de la dépense.

Le Bois-d'Oingt. — Lettre de M. Bedin à ses électeurs. — Par vos suffrages, de dimanche dernier, vous m'avez élu député. C'est votre mandat que le Conseil général du Rhône. Je vous en remercie.

L' honneur que vous me faites m'impose des devoirs auxquels je ne puis me déroger. Je serai l'élu de tous et le défenseur de tous les intérêts du canton.

« ANATOLE BRUN » « propriétaire à Ville-sur-Jarniou. »

LOIRE

Saint-Etienne. — Crise municipale. — Ce matin a paru la première édition d'un journal, le « Progrès », qui est chargé de remplir les fonctions de maire. C'est peu consolant pour la ville de Saint-Etienne. M. Périer a sans doute des capacités comme liquidateur, mais comme maire... c'est trop fort.

La minorité réunie hier soir chez M. Barralon, a décidé de donner sa démission ce soir même.

M. Barralon a déjà envoyé la sienne à M. le Préfet. On croit que cet exemple sera suivi par les socialistes dont les comités seront incessamment convoqués.

Sénatorial en remplacement de M. Brossard.

Sinistre maritime
Copenhague, 27 décembre.

Le bateau à vapeur Alexandre III s'est perdu dans la mer du Nord. Le capitaine Rabe et cinq hommes de l'équipage ont été recueillis à l'embouchure de l'Elbe.

On ignore le sort des 16 ou 17 personnes qui se trouvaient à bord.

L'Election du XIX^e

Le citoyen Navarre adresse aux électeurs qui ont voté pour lui au premier tour, un manifeste les invitant à reporter leurs voix sur M. Gérauld-Richard.

M. Crispi

Rome, 27 décembre. M. Crispi vient de rentrer à Naples, où il a signé le contrat de mariage de sa fille.

Le premier ministre paraissait préoccupé. Il n'a revu que quelques amis intimes.

Mort de l'ex-roi de Naples

Vienne, 27 décembre. L'ex-roi de Naples a succombé dans la soirée au château d'Areo.

Le cabinet hongrois

Budapest, 27 décembre. M. Wekerlé a déclaré au Club libéral qu'il a donné sa démission, parce qu'il n'avait plus la confiance de l'empereur.

Cette déclamation a produit une profonde impression.

LA TRAHISON ET L'ESPIONNAGE

Paris, 27 décembre. Voici les conclusions de la sous-commission chargée de l'étude du projet sur l'espionnage et la trahison.

L'article 1^{er} définit le crime d'espionnage: Tout Français qui aura pénétré ou tenté de pénétrer les secrets intéressant la défense du territoire, est coupable du crime d'espionnage et puni de travaux forcés à temps.

La commission définit ensuite le crime de trahison: Tout Français qui aura livré ou communiqué, soit à un gouvernement étranger, soit à toute autre personne qui le savait agir dans un but d'espionnage, des plans, cartes, documents ou renseignements secrets intéressant la défense du territoire, est coupable du crime de trahison.

Si le coupable n'appartient à aucune des catégories précitées, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité.

Si le coupable appartient à une de ces catégories, la peine sera celle de l'article 4 de la présente loi, la peine sera celle des travaux forcés à temps.

Sera exempté de la peine qu'il aurait personnellement encourue le coupable qui, avant la condamnation de l'un des crimes prévus par la présente loi, ou avant toute poursuite commencée, en aurait spontanément donné connaissance aux autorités administratives ou à la justice.

La Commission a ensuite adopté l'amendement suivant de MM. Le Hérisse et Guyot-Dessaigne:

Toutes les personnes comprises à l'article 1^{er} et au paragraphe 2 de l'article 11, poursuivies, soit comme auteurs principaux, soit comme complices, sont soumises à la juridiction des conseils de guerre et des tribunaux maritimes.

Les articles 463 du code pénal et applicable dans tous les cas prévus par la présente loi.

FOURNITURES MILITAIRES

Paris, 27 décembre. On annonce qu'un fournisseur du ministère de la guerre, M. Rufin, aurait graté sur une douzaine d'armes la mention « refusé ». Il aurait fait représenter ces armes devant le commissaire.

Rufin soutient que l'affaire remonte au mois d'août. Un de ses employés ignorant ce que voulait dire la lettre R, avait passé la colle sur cette inscription. Mais aucun grattage n'a été fait.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ETAT à terme, Dernier cours, VALEURS au comptant, Dernier cours. Includes entries for 10/0 Français, 1/2 Français, etc.

Table with columns: VALEURS au comptant, Dernier cours. Includes entries for Acl. Hots Bankovna, Acl. Gouk-Pquet, etc.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 27 décembre. Bien que le marché se soit un peu rétréci, c'est encore le Crédit Lyonnais qui doit occuper la première place dans le compte rendu de la séance de ce jour.

Les fonds d'Etat sont fermes: Le 3 1/2 s'élève à 101,92 1/2, l'Italien à 87,34 1/2 après 87,42 1/2. L'Extérieure vaut 73,70 à un précédent des cours meilleurs, les chemins allant en s'améliorant.

Le Crédit Lyonnais est très demandé au comptant et à terme, et progresse de 335 à 343,75. On a fait des primes à 3,00 dont 5 au 15 janvier. Elle cote véritablement à des prix trop élevés.

Complaisance des obligations peu intéressantes. Gaz 91,25. Tramways 92. Navigation ancienne 480, nouvelle 475. Tramways de Clermont 525,50. Jonnes 487,50.

L'action de l'Alphomé s'inscrit à 13 fr.: quelques-uns disent que c'est encore 13 fr. trop cher.

Les mines restent plutôt faibles. En banque l'Alphomé réagit à 388,75. Alpines 200,62 1/2. Hutta 2,300. Donetz ancienne 1,250. Briance 927 et 930. Part. Kama 210. L'obligation vaut 502.

Croix-Paquet 697,50. Bron nouvelle 604. Deux-Passages 565. Electro métallurgique 970.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: VALEURS à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, VALEURS au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2 Français, 3 1/2 Français, etc.

Table with columns: APRES BOURSE. Includes entries for 3 1/2 Français, 3 1/2 Français, etc.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Ouverture se fait en hausse sur le 3 1/2 et provoque quelques réalisations qui ramènent à leur cours d'hier, sans autres causes dominantes. Tout porte à croire d'ailleurs que la liquidation de fin de mois s'opérera en faveur des acheteurs.

Le 3 1/2 rétrograde à 101,72, le 3 1/2 est fixé à 101,42.

L'Italien redoublement lourd à 87,05. Extérieure en bonne tendance à 73,1932. Le Turc est demandé à 25,07. On s'attend à un nouvel emprunt de conversion et de consolidation pour les premiers mois de l'année 1895.

Russe orient 64,50. Banque de France est à 3545, ex-coupon de 40 francs.

Banque de Paris 250. Crédit Lyonnais à un peu de recul à 341. Banque ottomane 674. Il y a 50 francs à gagner sur ce titre pour les acheteurs actuels.

Crédit Foncier 923. Les Chemins français sortent de leur torpeur. Le Midi et l'Orléans sont très suivis: le premier à 1195, le second à 1488.

Suez 3700. En banque, les lots Turcs cotent 124,25. Rio 383. De Beers 475. Mines d'or à la Sinner et à la demande à 362. On la demande à 365 dont 20 francs de prime.

NEW-YORK
Argent en barre (once)..... 60 cents 1/4
CHANGES ORIENTAUX
En sterling

Shanghai (taël) 4 mois de vue..... 2/0 1/8
Hong-Kong (dollar) 4 mois de vue..... 2/0 3/4
Yokohama..... 0/0 0/0
Singapour..... 2/0 1/4
Bombay (transfer télégr.) la roupie..... 1/0 1/8
Calcutta..... 0/0 0/0

COURRIER DES THEATRES

El Dorado. — Quelle merveille que le Rideau de diamants, rubis, émeraudes, saphirs, etc., étincelant sous les feux de la lumière électrique pendant que les danseuses évoluent habillées de clairs multi-étiles. Tout Lyon voudrait voir cette attraction, unique au monde.

En préparation, Passions l'ont! grande revue lyonnaise.

Célestins. — L'emplacement de M. Coquelin aimé finissant, il ne sera plus donné que quelques représentations de son répertoire.

Aujourd'hui, irrégulièrement dernière de Cabotin's pièce en 4 actes, de Baillères, les Femmes de Boulton.

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui vendredi, répétition. L'Africain, M. Due et Mme de Fiérens de l'Opéra, remplissent les rôles de Vasco de Gama et de Scléira; M. Yvry, l'Amiral; M. Simon, Nelusko; Régine de Noré, Mlle Thérèse.

Dimanche, la Fille du régiment, Mlle Thérèse remplira le rôle de Marie; M. Deschamps, compta le rôle de M. de Mors; M. Deschamps, compta le rôle de M. de Mors; M. Deschamps, compta le rôle de M. de Mors.

CHATEL-GUYON
SPECTACLES ET CONCERTS
GRAND-THEATRE. — Ce soir, à 8 heures, Relâche.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 88^e régiment de ligne. Programme: 1. Allegro militaire, N. — 2. Souvenirs de Serquigny, mazurka, Schellenk. — 3. Transeway, galop, Goblairis. — 4. Nuage de dentelles, valse, J. Klein. — 5. Le Flamboyant quadrille, Volke. — 7. Toast, polka, Delmas.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié: attractions, élan, acrobatie.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les jeudis, à 8 h. patinage avec orchestre. Les dimanches, à 2 h., patinage et concerts. Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, à 2 h., patinage. Professeur Marinus. — La salle sera chauffée.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Cours du Midi. — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation.

PANORAMA DE BAPACUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

TOUX — BRONCHITES

ANGINES — LARYNGITES
CROUP — INFLUENZA
GURISON PAR LES
PASTILLES BONNET

Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Dépôt général à Lyon: Pharmacie BERTRAND, 21, place Bellecour, et dans toutes les Pharmacies. (Prix: 3 fr. la boîte, envoi franco par poste).

Emigrés Alsaciens

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Transformation en Société Anonyme
Au Capital de 1.600.000 fr.

Grande Liquidation

De toutes les Marchandises
ACTUELLEMENT
MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE
A l'occasion des Fêtes du JOUR DE L'AN

NOMBREUSES OCCASIONS

en Tissus, Draperie, Soierie, Velours, Confections, Vêtements fourrés, Collets, Jaquettes, Mantes riches, Lingeries, Mouchoirs, Fichus, Couvertures, Rideaux, etc.

COMPTOIR SPECIAL POUR FILLETTES ET ENFANTS

renfermant un choix considérable
COUPONS ET FINS DE COUPES
Pour Etranges

Assortiments immenses en FOURNURES

PRIMES EXTRAORDINAIRES DE FIN D'ANNEE
Pour tout achat de 25 fr., une jolie boîte d'excellents Marrons glacés, ou bien une superbe Poupée articulée.

NOTA. — Les magasins seront exceptionnellement ouverts à la vente le Dimanche 30 décembre, de 8 à 4 heures.

VENTE ABSOLUMENT DE CONFIANCE

12 fr. l'hectolitre. EXCELLENTS VINS de propriétaire, en demi-muids. S. CHOROT Fils, à Mornas (Ardèche)

ORTHOPÉDIE-BANDAGES

